

Périgueux, le 14 juin 2022

Secrétariat de direction
Affaire suivie par :
M. Pascale Eyssartier-Wuillaume
Tél : 05 53 02 47 00
Courriel : ce.0240025x@ac-bordeaux.fr

25 Avenue Georges Pompidou
24000 PERIGUEUX

Le proviseur

A

Mesdames et Messieurs
Les parents d'élèves

Objet : Campagne de bourses de lycée – Année scolaire 2022-2023

Madame, Monsieur,

Je vous informe des instructions relatives à la mise en place de la campagne de bourses de lycée pour l'année scolaire 2022-2023. Elle se déroulera sur deux périodes :

- **Période 1** du 30 mai au 06 juillet 2022 inclus.
- **Période 2** du 1^{er} septembre au 20 octobre 2022 inclus.

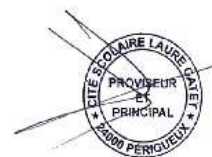
Durant ces deux périodes les demandes de bourses peuvent être déposées en ligne (teleservices.education.gouv.fr avec votre compte EduConnect) ou à l'aide du formulaire papier ci-joint ou téléchargeable <https://www.education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycees-326728> ; Formulaire qui doit être impérativement retourné au lycée le 5 juillet 2022 pour la période 1 ou le 17 octobre 2022 pour la période 2.

Pour toute demande faite lors de la **période 1** un document mentionnant le numéro fiscal du demandeur doit être fourni et, pour la **période 2** une copie intégrale de l'avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021 doit être fournie.

Cette campagne concerne les élèves scolarisés au lycée et n'ayant pas bénéficié des bourses en 2021-2022.

Pour rappel : les lycéens boursiers de 2^{de} et de Première en 2021-2022, selon le cas, rempliront une vérification de ressources (le document sera envoyé prochainement par le lycée aux familles concernées).

En cas de difficultés ou de questions liées à cette campagne vous pouvez contacter le secrétariat de direction du lycée au 05 53 02 47 16.



Jean Guillaume DESMOULIN